

Texte du comité référendaire inclus dans la brochure explicative Votation du 9 février 2020

Voici les raisons pour lesquelles il faut s'opposer à cette modification de zone en votant NON.

DÉFENDONS LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DES GENEVOIS ! NON AUX FUTURES HABITATIONS DANS LA ZONE POLLUÉE DE COINTRIN !

Notre comité référendaire composé d'associations locales apolitiques et hors partis défend un habitat responsable qui ne mette pas en péril la santé des Genevois, qui préserve la qualité de vie, le climat et la biodiversité.

Pour l'habitation des Genevois, l'État veut réserver les zones près de l'aéroport, de l'autoroute et du rail alors qu'elles sont connues pour leurs pollutions et leur bruit. Tant l'OMS que des études fédérales se rejoignent pour nous mettre en garde contre les dangers indéniables de ces pollutions pour notre santé.

Voulons-nous vivre dans l'antichambre de l'hôpital ? Voulons-nous laisser cela à nos enfants ? Non !

1. L'État veut nous loger dans des zones inadaptées à la densification car dangereuses pour la santé

L'État veut développer un quartier mixte à dominante résidentielle à 50 mètres de l'autoroute et à 700 mètres des pistes de l'aéroport alors que ces zones sont largement connues pour leurs pollutions. De plus les nuisances sonores s'amplifieront lors de la construction de grands bâtiments et à l'horizon 2030, selon les prévisions de l'État, la pollution de l'air risque de devenir catastrophique.

1.1. DANGER ! Pollution sonore : Le bruit tue !

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) [Réf.1] ainsi que les études de l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) [Réf.2] se rejoignent pour nous mettre en garde contre les dangers de ces pollutions pour notre santé.

L'OFEV affirme : « *Le bruit stresse et rend malade ... le sommeil est perturbé à partir d'un niveau sonore de 40 à 50 décibels déjà.* » (sic) [Réf.2], Au-delà de cette limite, la qualité de vie des habitants est gravement dégradée.

Les habitants actuels subissent déjà les nuisances sonores, mais chaque nouvel immeuble construit dans cette zone augmente considérablement le bruit par effet « écho » jusqu'à atteindre des niveaux insupportables [Réf.5].

Avec les projets prévus, ce sont des milliers de fois plus de bruit que devront subir, toutes les 90 secondes, les futurs habitants de Cointrin. Cela rendra toute vie normale impossible [Réf.6].

L'État de Genève prétend, par calculs, que de grands bâtiments auront un effet d'écran et protégeront les nouveaux habitants alors que l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB) [Réf.3] affirme dans le Manuel du bruit aérien [Réf.4] que l'on ne peut pas calculer les réverbérations ni les effets d'écran car cela (sic) « ...*dépasse les capacités des logiciels actuels. Pour ces raisons, effets d'écran et réflexions ne sont pas pris en compte dans les calculs actuels* ».

**En prétendant que de grands bâtiments auront un effet d'écran sur le bruit aérien,
L'État nous ment !**

Refusons de définir des zones d'habitations dans ces espaces pollués !

Lorsqu'on sait que densifier dans la région de l'aéroport déjà très exposée aux nuisances augmentera la pollution sonore et atmosphérique et lorsqu'on connaît les incidences de cette pollution sur la santé, on ne peut que refuser cette densification irréfléchie.

1.2. DANGER ! Pollution atmosphérique : Notre santé n'a pas de prix !

La valeur limite de pollution de l'air par les oxydes d'azote (NOx) (VLI OPair) est largement dépassée sur le site de l'aéroport et de l'autoroute, ce que confirme l'augmentation des émissions observée depuis 2010.

Aujourd'hui, cette région est déjà polluée [Réf.7]. A l'horizon 2030, suivant les projections de l'État et de l'aéroport, la zone de Cointrin sera la zone la plus polluée du canton.

Selon des études récentes, les nuisances qui touchent les riverains de l'aéroport et de l'autoroute occasionneront une augmentation des frais de santé de 50 millions de francs [Réf.8]. Avec comme conséquence une augmentation des primes d'assurances.

2. Protégeons Genève de son aéroport en conservant ce poumon de verdure.

Les quartiers de Cointrin abondent en arbres et biodiversité. La végétation filtre les polluants et les poussières. Elle apporte de la fraîcheur et contribue à lutter contre le réchauffement climatique. Les arbres contribuent à abaisser la température et à éviter les îlots de chaleur. Les matériaux comme le béton et le bitume stockent la chaleur durant la journée et la restituent durant la nuit par rayonnement. Le manque de végétation amplifie le phénomène : la transpiration du sol et des plantes qui rafraîchit l'atmosphère ne se fait plus.

Pour obtenir les mêmes fonctions, aujourd'hui remplies par des arbres centenaires qui seront détruits, il faudrait planter 1000 fois plus d'arbres.

3. Stop à la construction de locaux commerciaux qui resteront vides

En voulant nous vendre un Grand Projet Vernier-Meyrin-Aéroport l'État dissimule la vérité en disant construire une vitrine économique constituée de quartiers mixtes à dominante résidentielle, alors que des locaux commerciaux inoccupés seront construits.

COMITÉ RÉFÉRENDIAIRE COINTRIN

Non aux futures habitations dans la zone polluée de Cointrin Est et Ouest

www.nuisances.ch

N'acceptons pas les modifications de zones, n'ajoutons pas de nouveaux **bureaux vides** aux **320'000m² déjà recensés (OCSTAT) [Réf.9]**

CONCLUSION

Que voulons-nous pour nos familles ?

- Des espaces complètement minéralisés et bétonnés ?
- Des bâtiments aux fenêtres fermées pour s'abriter de l'air pollué et du bruit ?
- Une augmentation des maladies dues aux pollutions ?
- L'augmentation des coûts de la santé ?

L'État doit nous proposer des espaces de vie sains et de qualité, c'est son devoir !

Que l'État joue son rôle au service de la population et de son bien-être et choisisse des zones d'habitations saines pour notre avenir !

Références [1] à [9] sur le site :

www.nuisances.ch/votation

